



Mairie d'Aizier
65, route des Chaumières
27500 AIZIER
02 32 42 18 40
mairie.aizier@orange.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE DU 19 JUIN 2025 À 18H00

Nombre de conseillers	9
En exercice	9
Présents	7
Votants par procuration	2
Absents	2
Total des votes	9

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 juin à 18 heures 00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud MAUPOINT, Maire d'Aizier.

Présents : MAUPOINT Arnaud, MARÉCHAL Isabelle, ROCHE Didier, PENELLE Stéphane, MARÉCHAL Jean-Luc, GUERIN Sabrina, MOREL Jacques.

Absents excusés : DUPRÉ Alexandre donne procuration à MAUPOINT Arnaud, HANIN Hervé donne procuration à PENELLE Stéphane.

M. le Maire, Arnaud MAUPOINT, procède à l'appel nominal, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18h00.

Mme Sabrina GUERIN est désignée secrétaire de séance.

7 présents, 2 pouvoirs

N°	Nom des délibérations	Décisions du Conseil municipal
2025-19	Approbation du procès-verbal de la séance du 06 mai 2025	Adoptée à l'unanimité
2025-20	Modification du temps de travail d'un emploi	Adoptée à l'unanimité
2025-21	Création d'un emploi permanent	Adoptée à la majorité
2025-22	Tableau des effectifs	Adoptée à l'unanimité
2025-23	Autorisation de confier la défense de la commune à un avocat	Adoptée à l'unanimité
2025-24	Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine dans le cadre d'un accord local	Adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Arnaud MAUPOINT



Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal du 06 septembre 2024 a été affichée à la porte de la mairie le 17 septembre 2024 et mise en ligne sur le site internet de la commune.